



N° 4-5/03 - FEVRIER 2004  
18ème année  
ISSN 0988-3266

## RECHERCHES EN ECONOMIE ET SOCIOLOGIE RURALES

### IMPACTS POSSIBLES DE LA RÉFORME DE LA PAC DE JUIN 2003 ET DE SES DIFFÉRENTES OPTIONS D'APPLICATION SUR DES EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGE BOVIN ALLAITANT

*La dernière réforme de la PAC poursuit celle de 1992, elle-même confirmée par l'Agenda 2000, dans le découplage des soutiens directs à la production. Afin de voir les adaptations des exploitations d'élevage bovin allaitant, des simulations de différentes options d'application de la réforme ont été faites pour les principaux cas d'exploitations, plus ou moins intensives, naisseurs ou naisseurs-engraisseurs de taurillons ou de boeufs, avec plus ou moins de cultures, situées dans les 3 régions charolaise, limousine et Pays de Loire. Les tendances qui se dégagent, après adaptations à prix stables, soutiens globalement maintenus et à superficie constante, sont la faible incidence sur le résultat économique, la réduction des cultures au profit des prairies et du cheptel, l'augmentation du nombre de vaches après diminution dans la situation de référence, le maintien de la finition des femelles avec les rapports de prix entre catégories de 1998, et l'engraissement des mâles plus difficile mais maintenu dans certaines options dans les systèmes naisseurs-engraisseurs étudiés.*

#### Objet de la recherche

Le but du travail est d'étudier les adaptations possibles de divers types d'exploitations de bovins allaitants en termes de place des cultures, de niveau d'intensification des surfaces fourragères, de types de bovins produits, de taille et composition du troupeau selon les ressources fourragères. Les conséquences de ces adaptations sur les résultats économiques selon les différentes options d'application de la réforme, par rapport à une situation de départ (servant à caler nos modèles) et une situation de référence avant la réforme, sont simulées.

#### Outil et méthode

Pour évaluer les impacts au niveau de l'exploitation d'élevage bovin allaitant, un modèle d'optimisation des résultats économiques en programmation linéaire mis au point par l'unité, en collaboration avec l'UMR INRA-INAPG Economie publique, est utilisé. Il permet de déterminer le système d'exploitation optimal, c'est-à-dire :

- la meilleure affectation de la SAU entre cultures non fourragères (céréales autoconsommées ou vendues/oléagineux) et fourrages (type de prairies/maïs fourrage),
  - les types de bovins produits (tableau 1),
  - la taille du troupeau et sa composition (vaches/élèves) adaptées aux ressources fourragères,
- qui maximisent la marge brute globale de l'exploitation en respectant un grand nombre de contraintes d'ordre structurel, agronomique, zootechnique et administratif (pour plus de détails, voir Veysset *et al.*, 2000).

Tableau 1 : Caractéristiques de différentes catégories de bovins viande

source	Réseau	charolais		limousin	
		INRA - LEE (97-99)	Appui Technique	Poids (kg)	Prix 98 (€/ animal)
<b>Mâles maigres</b>		Vif		Vif	
Broutards 8 mois Non Primés	Br8	300	777	300	819
Broutards 10 mois Primés	Br10	360	823	340	854
Broutards 13 mois Primés	Br13	450	892	400	915
Taurillons 16 mois	TM16	470	988		
<b>Mâles engraisés</b>		Net		Net	
Taurillons Auge 17 mois	TG17	400	1 189	380	1 188
Taurillons Herbagers 23 mois	TG23	440	1 278		
Bœufs 28 mois	B28	440	1 476	420	1 476
Bœufs 31 mois	B31	460	1 543	440	1 543
Bœufs 36 mois	B36	465	1 560	445	1 560
<b>Génisses maigres</b>		Vif		Vif	
Broutards d'Automne 8 mois	Br8	270	547	270	625
Broutards d'Hiver 13 mois	Br13	345	620	345	789
Génisses 16 mois	M16	410	755		
Génisses 24 mois	M24	460	843		
Génisses 31 mois	M31	580	1 119		
<b>Génisses engraisées</b>		Net		Net	
Génisses 15	G15			275	1 085
Génisses 27	G27	346		350	1 254
Génisses 31	G31	380	1 274	365	1 281
Génisses 36	G36	385	1 291	380	1 332

en grisé : catégories non permises; en italique : catégories particulières permises uniquement dans certains cas

#### Les situations PAC

Pour 8 exploitations représentant des cas assez variés (tableau 2 dans la page intercalaire) tirés de nos réseaux d'observations ou de cas-type décrits dans le cadre des réseaux d'élevage par l'Institut de l'élevage (IE), les 6 situations PAC suivantes sont envisagées (tableau 3) :

- situation de **départ 1998** : c'est une situation connue et "normale" tant au niveau de la PAC (réforme de 1992 en régime de croisière) que dans les cours des bovins après la 1ère crise ESB de 1996.

- situation de **référence 2003** : la réforme Agenda 2000 est en pleine application. La nouvelle prime herbagère agri-environnementale (PHAE) remplace la prime au maintien des systèmes d'élevage extensifs (PMSEE) réévaluée à 76€/ha avec les mêmes règles d'attribution.

Les prix des bovins (tableau 1) sont ceux de 1998 diminués uniformément de 20% comme prévu dans Agenda 2000 ; ils sont différents de ceux réellement observés en 2002. Ils peuvent être considérés comme non stabilisés après la crise de l'ESB de 2001. Le prix des céréales baisse de 15% comme prévu dans Agenda 2000. Les autres prix (oléagineux, coût unitaire des charges variables) ne varient pas. Les prix des concentrés énergétiques et des céréales achetés baissent de 10%.

- **découplage total** : l'optimisation est faite sans primes PAC. Le montant de celles-ci est fixé sur celui de la situation de référence 2003 et ajouté aux résultats économiques après l'optimisation.

Les prix des produits restent les mêmes que dans la situation de référence 2003.

- **découplage partiel** : les primes SCOP restent couplées pour 25% de leurs montants. Pour les bovins-viande, 3 options sont possibles :

- option **PMTVA** : recouplage de 100% de la PMTVA (prime au maintien des troupeaux de vaches allaitantes) et 40% de la PAB (prime à l'abattage) de gros bovin en conservant les mêmes règles pour la PMTVA attribuée dans le cadre de références individuelles, avec la possibilité d'y intégrer jusqu'à 40% de génisses,

- option **PSBM** : recouplage de 75% de la PSBM (prime spéciale bovin mâle),

- option **PAB** : recouplage de 100% des PAB gros bovins.

La partie découplée est traitée comme dans le découplage total.

Dans les différentes options de découplage, les prix de vente unitaires des bovins et des cultures ne varient pas par rapport à la situation de référence 2003, tout comme celui des charges de structure. Seules les charges sociales de l'exploitant (MSA) varient avec le résultat courant.

La part nationale de la PMTVA n'a pas été isolée, elle est donc également découplée, sauf dans l'option PMTVA où elle reste entièrement couplée.

La surface en gel de la situation de référence est obligatoirement au moins conservée dans les 4 options de découplage, sans prime dans la situation de découplage total et avec 25% des primes SCOP dans les 3 autres options.

La modulation obligatoire de 5% appliquée à partir de 2007 sur le montant des soutiens excédant 5 000 € n'a pas été prise en compte car ce transfert du premier pilier vers le second sera redistribué sous des formes à déterminer.

## Les résultats

### Cas 1 : Naisseur Charolais peu intensif avec cultures

Au **départ**, cette exploitation (tableau 4) de 61 vaches produit des bovins maigres, broutards légèrement repoussés pour être primés, broutardes vendues au sevrage ; seules quelques vaches de réforme sont engraisées. Elle cultive des céréales et oléagineux avec de la jachère sur 35% de sa SAU. L'**Agenda 2000**, avec la possibilité d'incorporer jusqu'à 40% de génisses en PMTVA, lui permet avec seulement 36 vaches allaitantes (VA) de faire le plein de ses 60,8 références, ce qui laisse la possibilité d'allonger le cycle de production des élèves. Ceci est aussi encouragé par l'instauration de la PAB qui a été complétée par l'attribution du fonds de flexibilité aux

Tableau 3 : Les primes bovines selon les situations PAC

Situations PAC	départ 1998	référence 2003	total	découplage		
				PMTVA	PSBM	PAB
PMTVA part européenne □/t	147.83	200	0	200	0	0
part nationale pour les 40 ières VA	30.59	50	0	50	0	0
autres VA	6.12	25.85	0	25.85	0	0
% Min génisses à incorporer en PMTVA	0	15	0	15	0	0
% Max génisses incorporables en PMTVA	0	40	0	40	0	0
PSBM Taurillons	137.64	210	0	0	157.5	0
Mâles castrés (perçue 2 fois)	111.13	150	0	0	112.5	0
Stabilisateur national PSBM	98.5	94.8	0	0	94.8	0
PAB Gros Bovin	0	80	0	32	0	80
Complément Femelles abattues	0	18.29	0	0	0	0
Complément Génisses abattues	0	61.5	0	0	0	0
Complément Extensif niveau 1	36.91	40	0	0	0	0
niveau 2	53.02	80	0	0	0	0
Chargement administratif max pour niveau 1		1.8				
niveau 2		1.4				
densité de primes max pour niveau 1	1.4					
niveau 2	1					
plafond densité de primes pour PMTVA et PSBM	2	1.8		1.8	1.8	
Prime à l'herbe (PMSEE ou PHAE) □/ha	45.73	76	76	76	76	76

femelles engraisées et particulièrement aux génisses. La réduction est importante en vaches (-40%) et moindre en taille du troupeau (-17%) du fait de la croissance du nombre des élèves en vue de leur engraissement. Ceci, accompagné d'une légère intensification jusqu'au seuil de 1,4 UGB administratif/ha SFP pour l'obtention du complément extensif maximum, libère des surfaces pour les cultures non fourragères qui passent de 35 à 51% de la SAU.

En situation de **découplage total**, l'équilibre est modifié, les cultures deviennent moins intéressantes, sans primes, donc diminuent en reprenant une place proche de celle de départ avec moins d'oléagineux. Le nombre de vaches réaugmente tout en restant inférieur à la situation de départ, on notera que l'engraissement des femelles (vaches de réforme et surtout génisses) perdure ; ces activités sont plus influencées par les rapports de prix que par les primes. En situation de départ 98, la marge obtenue par engraissement est, par UGB, inférieure à celle des vaches reproductrices d'où la vente des génisses en broutardes et d'une partie des vaches de réforme en maigre pour garder le maximum de vaches (61 en vue de bénéficier des 60,8 PMTVA). Par contre, sans l'incitation que représentait la PAB, les mâles ne sont plus engraisés mais vendus maigres à 16 mois, système relativement économe.

Dans cette situation de découplage total, le résultat courant est maximum, supérieur de 2 K€ (10%) à la situation de référence ; en effet, dans ce cas, les primes sont assurées (45,6 K€) sans aucune contrainte (chargement pour le complément extensif, obligation d'avoir des animaux sauf pour la PMTVA).

En situation de découplage partiel avec l'option **PMTVA**, le système résultant de l'optimisation est proche du découplage total avec un peu plus de cultures et moins de vaches. Le recouplage de 100% de la PMTVA avec les mêmes règles ne change pas le système, ce qui est normal car, en conservant 46 vaches comme dans la situation précédente, cette exploitation obtient son maximum soit 60,8 PMTVA. Les 40% de PAB recouplées ne sont pas suffisantes pour provoquer la finition des mâles. Le montant des primes PAC obtenu est inférieur à la situation de référence de 1,4 K€ ; la partie "couplée" hors PMTVA n'arrive pas au niveau de la situation de référence, il n'y a plus que 22 PAB contre 35 et 43,9 ha de SCOP contre 56,3. Le résultat courant reste tout de même supérieur à la situation de référence (+5%) tout en n'atteignant pas celui du découplage total (-5%).

L'option **PSBM** est également proche des 2 situations précédentes, les taurillons maigres bénéficiant de la PSBM. On aurait pu penser qu'une production de broutards de 10 mois primés maximisés les PSBM pour leur durée de présence (UGB), mais l'aspect économe utilisant plus d'herbe des taurillons de 16 mois l'a emporté. Le total des primes est un peu plus élevé (+0,9 K€) que dans l'option PMTVA, vu que la part découplée est plus forte.

Enfin l'option **PAB** est plus différente des 2 autres, le recouplage de 100% de la PAB redonnant de l'intérêt à la production de taurillons gras. Le nombre de vaches diminue et l'importance des cultures augmente à 43% ; le système choisi dans cette situation est plus intensif (chargement technique de 1,31 contre 1,19 dans les situations précédentes) d'où l'utilisation de moins de surface fourragère. Le montant des primes obtenu est supérieur aux autres options et proche du découplage total ; par contre, le résultat courant est légèrement inférieur aux autres options et identique à l'option PMTVA.

Globalement, les résultats économiques sont peu différents selon les 4 options envisagées avec les adaptations réalisées, seulement 5% entre les plus faibles (PAB et PMTVA) et le plus fort (découplage total).

Le découplage dans l'option PMTVA (rapport aides découplées/aides totales de 57% contre 86% en PSBM et 85% en PAB) n'est très inférieur qu'en apparence. En effet, du fait de son plafonnement avec la possibilité d'incorporer des génisses dans la déclaration de cheptel de femelles, la PMTVA est, en elle-même moins couplée que les 2 autres. Si l'on ajoute une vache, le montant des primes n'augmente que de 15 € dans la situation PMTVA (pas de PMTVA en plus puisque l'on est au plafond (individuel)), alors qu'il s'accroît de 68€ et de 77€ dans les options PSBM et PAB du fait des augmentations consécutives de cheptel mâle, dont les primes ne sont plafonnées qu'au niveau national.

La modulation obligatoire de 5% représente pour ce cas environ 2 000 € légèrement inférieur aux autres options et identique à l'option PMTVA.

#### ***Cas 2 : Naisseur-Engraisseur charolais très intensif Pays de Loire***

Cette exploitation (tableau 5) très intensive (2,5 UGB/ha) engraisse au départ tous ses produits avec du maïs (5,2ha) et des céréales cultivées (10,3 ha). Cette orientation n'est pas mise en cause par Agenda 2000, le nouveau seuil d'attribution du complément extensif étant, malgré son montant réévalué, beaucoup trop loin (1,8 de chargement administratif pour 40€ de complément PMTVA et PSBM, alors que l'exploitation est à 3.2). L'exploitation est touchée par le plafond densité en PMTVA et PSBM à 1,8 mais cela n'entraîne pas une diminution de cheptel, seulement une limitation des primes.

Le découplage total supprime la finition des mâles qui sont vendus en broutards au sevrage, ce qui permet un développement du cheptel de vaches (+10) et une réduction de la sole en céréales qui est calée comme dans les 2 situations précédentes sur les besoins du troupeau. Les 3 options de découplage partiel sont ici proches de la situation de référence, avec un engraissement important (2/3 des mâles) dans les options PMTVA et PSBM. L'option PAB est presque identique à la situation de référence. Dans ce système très intensif et performant, le découplage total entraîne une légère désintensification de 2,55 UGB/ha à 2,30 en découplage total. En situation de référence, les différentes primes à la tête entraînent une certaine intensification peu limitée par le plafond de densité de PMTVA et PSBM qui est ici dépassé.

#### ***Cas 3 : Naisseur Charolais peu intensif***

Ce cas se différencie du cas n°1 par la possibilité plus restreinte de faire des cultures, la contrainte naturelle de 50 ha STH minimale étant limitante dans toutes les situations. Néanmoins, ce cas est très courant dans le bassin Charolais. L'exploitation, comme dans le cas 1, produit du maigre, seules les vaches de réforme sont engraisées. Les génisses sont finies dans toutes les situations sauf dans celle de départ où les vaches sont privilégiées pour percevoir les 49 PMTVA. Les mâles sont finis en taurillons dans la situation de référence,

mais pas dans les différentes options de découplage, à l'exception de l'option PAB où le tiers des mâles serait fini.

#### ***Cas 4 : Naisseur-engraisseur Charolais intensif***

Comme dans le cas 2, nous avons une exploitation assez intensive pour la zone (1,84 UGB/ha), engraisant toute sa production avec 17% de cultures. En situation de référence, ce système est conforté mais avec une baisse de chargement à 1,65 en vue d'obtenir le 1er niveau de complément extensif (40 €) pour ses PMTVA et PSBM. L'engraissement des mâles n'est pas maintenu en situation de découplage total et dans l'option PSBM ; par contre, on le retrouve dans l'option PMTVA et PAB à plus forte raison. Le découplage total, même sans l'attrait du complément extensif, est la situation la moins intensive par rapport aux surfaces, les primes animales attribuées à la tête de bétail ont un certain effet intensificateur sauf la PMTVA qui est limitée aux droits.

#### ***Cas 5 : Naisseur peu intensif Limousin***

Nous constatons les mêmes effets que dans les cas charolais 1 et 3. A partir d'un système maigre, les génisses sont engraisées dans toutes les situations à 27 mois, 2/3 des mâles le sont seulement dans la situation de référence ; par contre, dans l'option PAB, on a des broutards d'automne de 8 mois car leur prix par rapport aux taurillons gras est plus favorable qu'en charolais. Une part de finition des mâles (10/23) est tout de même conservée dans l'option PSBM.

Nous pouvons ici voir l'effet de la suppression du complément extensif ; le chargement passe de 1,28 à 1,44, tout en conservant la prime à l'herbe grâce à la possibilité d'intégrer les céréales autoconsommées non primées en surfaces fourragères.

#### ***Cas 6 : Naisseur extensif Limousin avec bœufs sans cultures***

Cette exploitation de grande taille située en milieu difficile (Plateau de Millevaches), chargement autour de 1 UGB/ha, sans cultures, engraisse 30% des mâles en bœufs herbagers de 30 mois ainsi que ses génisses et vaches de réforme. Ce système n'est pas modifié dans la situation de référence ; par contre, en découplage, les bœufs sont abandonnés au profit de vaches supplémentaires, même dans l'option PSBM qui leur est, a priori, plus favorable car elle leur conserve le bénéfice de 2 PSBM (à 75%) mais sans la PAB.

#### ***Cas 7 : Naisseur intensif Pays de Loire***

Les mêmes effets que les cas 1, 3 et 5 peuvent être notés. Le système naisseur devient engraisseur en situation de référence, l'engraissement des génisses perdure en découplage, celui des mâles disparaît totalement en découplage total. Il est réintroduit très faiblement dans l'option PSBM (2/26), ce qui signifie qu'une légère hausse du prix des taurillons par rapport aux broutards les ferait revenir. Environ la moitié des mâles est engraisée dans les options PMTVA et PAB. Le chargement augmente en situation de référence ; l'obtention du complément extensif maximum (80 €) étant trop difficile, le système se cale à 1.8 UGB administratif/ha qui donne le montant réduit (40 €). Le découplage ajustant le chargement sur le potentiel des prairies maintient le niveau de chargement de la situation de référence.

#### ***Cas 8 : Naisseur Charolais avec engraissement de bœufs peu intensif, sans culture***

Comme dans le cas 6, l'absence de cultures limite les possibilités d'ajustement ; par contre, l'engraissement de 10 bœufs sur 27 mâles nés se retrouve dans toutes les options de découplage partiel. Celui des génisses disparaît dans l'option PSBM.

## Synthèse (tableau 6)

Dans chaque situation, ont été présentés les résultats du système optimal maximisant la marge globale de l'exploitation. Il existe des systèmes différents, légèrement sous-optimaux pour seulement quelques centaines d'€ en moins. Le modèle est également très sensible aux variations de prix entre catégories de bovins produits. Malgré ces réserves, quelques tendances se dégagent nettement de l'ensemble.

Les écarts de **résultats économiques** sont très faibles après adaptations entre les différentes options de découplage et un peu supérieurs à la situation de référence.

Il existe une tendance à la **diminution des cultures** dans les cas où la possibilité existait. Dans le passé, la marge des surfaces fourragères a régulièrement été supérieure à celle des cultures, cela n'a pas empêché une réduction des prairies en zones intermédiaires, les primes SCOP accentuant cette tendance.

Le niveau **d'intensification est peu modifié** ; rappelons que l'on compare des systèmes optimisés entre eux, le chargement étant déjà au départ ajusté sur le potentiel du milieu et que nous n'avons pas simulé d'agrandissement de surface. La suppression du complément extensif qui pouvait brider certains systèmes peut laisser place à une légère intensification, sauf lorsque la prime à l'herbe reprend à peu près les mêmes contraintes.

Le **nombre de vaches** augmente par rapport à la situation de référence "2003" où ce nombre avait diminué. Cette situation "2003" résultant de la simulation est certes théorique mais la tendance, toute nouvelle après 30 ans d'augmentation, à la diminution du nombre de vaches allaitantes est constatée dans les dernières statistiques nationales suite à l'entrée en application de l'Agenda 2000.

La  **finition des femelles** est dans l'ensemble maintenue en prenant les rapports de prix 98 ; en revanche, elle ne le serait pas avec les rapports de prix constatés en 2002 mais le découplage n'intervient pas (en situation de référence, les génisses sont aussi vendues en maigre) ; on peut considérer que le rétablissement de ces rapports de prix entamé en 2003 se poursuivra.

La  **finition des mâles** pose plus de problèmes, les Italiens, nos principaux clients pour les broutards, choisiront vraisemblablement l'option PAB ; une partie de ce soutien recouplé pourra être incluse dans le prix des maigres qu'ils continueront à nous acheter (pas d'autres alternatives, animaux fournis d'excellente qualité sanitaire et génétique). Une fois leurs besoins saturés, il en restera une partie à finir dans l'hexagone. L'option PAB est évidemment plus favorable à la finition des taurillons sans l'assurer dans

tous les cas ; la petite partie recouplée de la PAB (40% soit 32 €/t) dans l'option PMTVA peut être suffisante dans certains cas bien placés. Nous aurions les mêmes résultats en conjoncture 2002 car le rapport de prix entre taurillons gras et broutards n'a pas changé entre 1998 et 2002. Si le pays engraisait une plus grande part de taurillons, se poserait le problème de leur débouché dans l'hexagone (ou ailleurs ?) ; ceux-ci pourraient, comme cela a été le cas fin 2001-2002, prendre la place des vaches de réforme dont nous ne saurions plus que faire !

## Conclusion

Le droit à paiement unique (DPU) instauré par la réforme contenant la partie découplée des aides est d'un montant très différent selon le système et l'historique de l'exploitation. Par exemple, avec l'option PMTVA dans un groupe d'éleveurs charolais suivi par notre unité, de gros écarts de DPU apparaissent entre 50 et 250 €/ha. Comment peuvent s'opérer les **transferts** ? Le marché de ces "droits à paiements" ne va-t-il pas entraîner une double sur-enchère sur la terre et sur les "droits", comment va-t-il se réguler ?

La possibilité de **régionalisation** de ces DPU (montant unique par région) pourrait être une solution, à quelle échelle ? Régions administratives (les bassins de production ne correspondent souvent pas à ce découpage), départements (entité forte), petite région agricole (difficile) ou pays entier (pourquoi pas si c'est autorisé) ? Le montant moyen irait de 100 €/ha en Limousin, 300 €/ha en Bretagne et Alsace dans l'option PMTVA et 260 en Auvergne à 420 en Alsace dans le cas de découplage total d'après l'Institut de l'élevage. Autre question : Peut-on régionaliser en faisant du découplage partiel ? Ce qui introduirait des distorsions encore plus importantes car en égalisant la seule partie découplée, la partie couplée reste très variable selon le système (avec les extrêmes de 0% en lait, 100% en PMTVA).

De toute façon, la principale inconnue reste les **prix** résultant de ces modifications et des interactions entre productions (lait-viande) qui auront, comme ils ont toujours eu, le rôle majeur ; le système de prime ne pouvant que freiner ou accélérer la tendance, les conditions de vie et de travail ayant de plus en plus d'influence. Par exemple, le maïs fourrage s'est fortement développé entre 1970 et 1990 sans soutien et il a diminué de 6% entre 1988 et 2000 malgré les importants soutiens dont il a bénéficié. Certaines mesures de la PAC peuvent permettre de contrôler certaines évolutions, c'est le cas, comme les quotas laitiers, des références PMTVA (et des primes à la brebis) qui sont liées au sol et ont évité les concentration et délocalisation qu'ont connues les productions porcine et avicole.

**Michel LHERM, Patrick VEYSSET et Didier BEBIN**, INRA Laboratoire d'Economie de l'Elevage, Clermont-Theix  
lherm@clermont.inra.fr - veysset@clermont.inra.fr - bebin@clermont.inra.fr

### Pour en savoir plus

**Arnaldi-Martin N., Lherm M. (2002).** Impact de scénarios de modification de la PAC sur des élevages bovins allaitants en zones intermédiaires : cas de l'Indre, *Notes et Etudes Economiques*, n° 17, pp. 77-105.

**Veysset P., Lherm M., Hautcolas J.-C., Bébin D. (2000).** Un outil d'aide à la décision dans le choix du système d'exploitation en élevage bovin allaitant., *Rencontres Recherches Ruminants*, n° 7, pp. 325-328.

**Institut de l'élevage, Réseau d'Elevage Charolais** (coordination J. Devun), *Limousin* (coordination F. Bécherel) et *Pays de Loire-Deux Sèvres*, (coordination J. Véron).

**Institut de l'élevage (2003).** Réforme de la PAC. Le compromis de Luxembourg du 26 juin 2003. Enjeux et premières analyses, *Dossier Economie de l'Elevage*, n° 329, 92 p.

Diffusion, abonnement : INRA Éditions, route de Saint-Cyr, 78026 Versailles Cedex France

Tél : 01 30 83 34 06 - Télécopie : 01 30 83 34 49

Abonnement d'un an (6 n°s) : France 24 € ; Étranger 29 €. Paiement à l'ordre du régisseur INRA Éditions

Dépôt légal : 1er trimestre 2004. Commission Paritaire n° 2147 ADEP

Réalisation et impression : Suzanne Jumel et Jacky Debret, INRA ESR 65 Boulevard de Brandebourg, 94205 Ivry Cedex.

IMPACTS POSSIBLES DE LA REFORME DE LA PAC DE JUIN 2003 ET DE SES DIFFERENTES OPTIONS D'APPLICATION  
SUR DES EXPLOITATIONS D'ELEVAGES BOVINS ALLAITANTS

Michel LHERM, Patrick VEYSSET, Didier BEBIN, INRA Laboratoire d'Economie de l'Elevage, Clermont-Theix

**Tableau 2 : Caractéristiques des exploitations-type étudiées, invariants selon la situation PAC**

Cas n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Zones	Charolais	Pays de Loire	Charolais	Charolais	Limousin	Limousin	Pays de Loire	Charolais
Système de départ	naisseur peu intensif avec cultures	nais-engraisseur très intensif	naisseur peu intensif	Naiss-engr intensif	Naisseur peu intensif	Nais Bœufs extensif pas de cultures	Naisseur intensif	Nais Bœufs peu intensif pas de cultures
SAU (ha)	110	53	70	90	70	141.6	70	87.5
STH min (ha)	36.5	5	50	35	20	72.6	9	44
Nb références PMTVA	60.8	58	49.4	50.4	57.7	76	68	53.5
Rendement céréales (qx/ha)	50	70	55	60	30		65	
colza	25			30				
tournesol	18			20				
frais de culture des céréales (€/ha)	239	371	247	329	232		384	
Productivité des vaches								
nb veaux sevrés%vêlages	93.7	96	92.3	94.34	90	90	94.28	96.4
Tx réforme-renouvellement	23.4	28.3	23	24.53	20	34	28.57	27
ICHN K€/expl	1.8	0	1.8	1.8	6.6	6.6	0	6.8
Prime à l'herbe	non	non	oui	non	oui	oui	non	oui
% max de Bœufs	0	0	0	0	0	30	0	37.5
Prix 98 des vaches maigres (€/tête)	930		990	945				826
engraissées (€/tête)	1159	1350	1174	1174	1238	1457	1314	1165
rendement maïs fourrage (t MS/ha)	8	10	9	10.5			10.5	
Frais de culture du maïs fourrage (€/ha)	326	220	326	326			280	

**Tableau 6 : Récapitulatif du résultat des adaptations des 8 cas étudiés**

Cas n°	Situations PAC	départ Opt 98	référence 2003	découplage total	découplage partiel			découplage			
					PMTVA	PSBM	26 juin PAB	total	PMTVA	PSBM	PAB
<b>Nb vaches</b>											
par rapport à la situation de référence											
1	Naisseur peu intensif av cultures charolais	61	37	48	46	48	42	++	++	++	++
2	Naiss-Engraisseur très intensif PaysdeLoire	58	57	68	60	59	57	++	+	+	=
3	Naisseur peu intensif charolais	49	36	42	42	42	42	++	++	++	++
4	Naiss-Engraisseur intensif charolais	73	64	66	70	68	70	+	+	+	+
5	Naisseur peu intensif limousin	58	42	57	56	51	56	++	++	++	++
6	Naisseur av bœufs extensif limousin	82	78	87	87	86	87	+	+	+	+
7	Naisseur intensif Pays de Loire	68	48	58	53	56	52	++	+	++	+
8	Naisseur av bœufs peu intensif charolais	56	50	56	53	56	53	++	+	++	+
<b>Destination des mâles</b>											
dominante (M=maigre, G=gras)											
1	Naisseur peu intensif av cultures charolais	Br10	TG17	TM16	TM16	TM16	TG17	M	M	M	TG
2	Naiss-Engraisseur très intensif PaysdeLoire	TG17	TG17	Br8	2/3TG+1/3Br8	2/3TG+1/3Br10	TG17	M	TG	TG	TG
3	Naisseur peu intensif charolais	TM16	TG17	TM16	3/4TM16+1/4Br8	TM16	2/3Br8+1/3TG	M	M	M	M
4	Naiss-Engraisseur intensif charolais	TG17	TG17	TM16	TG17	TM16	TG17	M	TG	M	TG
5	Naisseur peu intensif limousin	Br10	2/3TG17+Br	Br8	Br8	60%Br+40%TG	Br8	M	M	M	M
6	Naisseur av bœufs extensif limousin	30%B31+Br	30%B31+Br	Br8	Br8	Br10	Br8	M	M	M	M
7	Naisseur intensif Pays de Loire	Br10	TG17	Br8	1/2TG+1/2Br	Br10	1/2TG+1/2Br	M	M/G	M	M/G
8	Naisseur av bœufs peu intensif charolais	37%B31+TM	37%B31+TM	22%B31+Br8	37%B31+Br8	37%B31+TM	37%B31+Br8	Bœufs	Bœufs-	Bœufs	Bœufs
<b>Chargement technique</b>											
par rapport à la situation de référence											
1	Naisseur peu intensif av cultures charolais	1.16	1.28	1.19	1.24	1.19	1.31	-	=	-	=
2	Naiss-Engraisseur très intensif PaysdeLoire	2.55	2.55	2.3	2.44	2.45	2.53	-	=	=	=
3	Naisseur peu intensif charolais	1.22	1.18	1.22	1.23	1.22	1.25	=	=	=	+
4	Naiss-Engraisseur intensif charolais	1.84	1.65	1.56	1.75	1.56	1.75	-	+	-	+
5	Naisseur peu intensif limousin	1.28	1.28	1.44	1.40	1.49	1.40	++	+	++	+
6	Naisseur av bœufs extensif limousin	1.02	0.97	0.96	0.96	0.97	0.96	=	=	=	=
7	Naisseur intensif Pays de Loire	1.51	1.65	1.66	1.70	1.66	1.70	=	=	=	=
8	Naisseur av bœufs peu intensif charolais	1.14	1.13	1.14	1.14	1.14	1.14	=	=	=	=
<b>% cultures non fourragères</b>											
par rapport à la situation de référence											
1	Naisseur peu intensif av cultures charolais	35	51	32	37	32	43	--	--	--	--
2	Naiss-Engraisseur très intensif PaysdeLoire	19	20	11	17	17	20	--	--	--	=
3	Naisseur peu intensif charolais	15	18	15	16	15	18	--	--	--	=
4	Naiss-Engraisseur intensif charolais	17	19	17	17	16	17	--	--	--	--
5	Naisseur peu intensif limousin	13	20	15	15	20	15	--	--	=	--
6	Naisseur av bœufs extensif limousin	0	0	0	0	0	0				
7	Naisseur intensif Pays de Loire	8	22	20	23	20	23	-	+	-	+
8	Naisseur av bœufs peu intensif charolais	0	0	0	0	0	0				
<b>Résultat courant (K€)</b>											
% par rapport à la situation de référence											
1	Naisseur peu intensif av cultures charolais	18.6	19.4	21.4	20.6	21.2	20.5	10	6	9	6
2	Naiss-Engraisseur très intensif PaysdeLoire	18.8	17.3	17.8	17.4	17.5	17.4	3	1	1	1
3	Naisseur peu intensif charolais	18.6	21.1	23.2	22.3	22.9	21.9	10	6	9	4
4	Naiss-Engraisseur intensif charolais	22.9	18.8	19.8	19.8	20.0	19.9	5	5	6	6
5	Naisseur peu intensif limousin	22.5	25.8	30.0	29.3	28.5	29.1	16	14	10	13
6	Naisseur av bœufs extensif limousin	31.7	34.0	35.2	35.1	34.0	34.8	4	3	0	2
7	Naisseur intensif Pays de Loire	20.5	21.1	22.6	22.4	22.7	22.2	7	6	8	5
8	Naisseur av bœufs peu intensif charolais	25.3	27.5	28.4	28.4	27.8	28.4	3	3	1	3

Tableau 4 Cas n° 1 Charolais peu intensif av cultures	départ	référence	découplage	découplage partiel		26 juin
	1998	2003	total	PMTVA	PSBM	PAB
<b>Cultures non Fourragères % SAU</b>	35	51	32	37	32	43
Nbre Vaches	61	36	48	46	48	42
Nb d'UGB bovin	83	69	84	82	84	79
Catégorie Mâles produits (cf Tableau 1)	29 Br10	17 TG17	22 TM16	22 TM16	22 TM16	20 TG17
Génisses	14 Br8	9 G31	11 G31	11 G31	11 G31	10 G31
Vaches de réforme	5 M+9 G	9 G	11 G	11 G	11 G	10 G
Céréales (ha)	25	36	25	27	24	31
<i>dont autoconsommées</i>	4	10	6	6	6	11
Marge* Brute (€/ha)	544	490	176	255	255	255
<i>dont Primes* €/ ha</i>	295	314	0	79	79	79
Oléagineux (ha)	12	14	9	11	9	13
Marge* Brute (€/ha)	669	499	185	263	263	263
Jachères (ha)	2.3	5.6	5.6	5.6	5.6	5.6
<b>Maïs Fourrage (ha)</b>	6.8	0.0	0.0	0.7	0.7	0.6
Surface en Herbe (ha)	64.3	53.6	70.9	65.3	70.1	59.3
<b>Marge* Bov (€/UGB bov)</b>	549	648	271	452	310	283
<i>dont PMTVA €/UGB</i>	125	213	0	180	0	0
<i>dont autres primes Bov* /UGB</i>	86	191	0	8	40	40
Chargement technique	1.16	1.28	1.19	1.24	1.19	1.31
Chargement administratif	1.47	1.40	1.37	1.44	1.39	1.45
Marge* SFP €/ ha SFP	666	832	322	561	370	372
Aides PAC (K€) "couplées"	33.4	45.6	0.0	18.9	6.5	7.1
Aides PAC (K€) découplées	0.0	0.0	45.6	25.3	38.6	38.4
Total Aides PAC	33.4	45.6	45.6	44.2	45.1	45.5
<b>Résultat Courant (K€)</b>	<b>18.6</b>	<b>19.5</b>	<b>21.4</b>	<b>20.4</b>	<b>21.1</b>	<b>20.4</b>

\* avec aides "couplées"

Tableau 5 Cas n° 2 Nais-Eng très Intensif P de Loire	départ	référence	découplage	découplage partiel		
	1998	2003	total	PMTVA	PSBM	PAB
<b>Cultures non Fourragères % SAU</b>	19	20	11	17	17	20
Nbre	58	57	67	60	59	57
Nb d'UGB	109	107	109	107	107	108
Catégorie Mâles produits (cf Tableau 1)	26TG17+2Br	27 TG17	32 Br8	18TG+10Br8	19TG+10Br	27 TG17
Génisses	11 G31	11 G31	13 G31	12 G31	12 G31	11 G31
Vaches de réforme	16 G	16 G	19 G	17 G	17 G	16 G
Céréales	10	11	6	9	9	10
<i>dont</i>	10	11	6	9	9	10
Marge* Brute	581	506	191	270	270	270
<i>dont Primes* €/</i>	291	314	0	79	79	79
<b>Maïs Fourrage</b>	5.2	5.4	2.9	4.6	4.6	5.2
Surface en Herbe	37.5	36.8	44.4	39.2	39.1	37.4
<b>Marge* Bovine</b>	462	448	235	375	260	262
<i>dont PMTVA €/UGB</i>	91	131	0	132	0	0
<i>dont autres primes Bov* /UGB</i>	35	97	0	14	33	40
Chargement	2.55	2.55	2.30	2.44	2.45	2.53
Chargement	3.18	3.19	2.82	3.03	3.04	3.15
Marge* SFP €/ ha	1213	1180	540	923	644	671
Aides PAC (K€) "couplées"	18.2	29.5	0.0	16.7	4.6	5.6
Aides PAC (K€) découplées	0.0	0.0	29.5	12.5	24.9	23.9
Total Aides	18.2	29.5	29.5	29.1	29.5	29.5
<b>Résultat Courant</b>	<b>18.8</b>	<b>17.3</b>	<b>17.8</b>	<b>17.4</b>	<b>17.5</b>	<b>17.4</b>

\* avec aides "couplées"